



RALLYE FIM 2017

RÈGLEMENT PARTICULIER

Règl. 1

Le Rallye FIM 2017 est organisé par Sundsvall Motor Cycle Club (ci-après SMCC) au nom de la Fédération Internationale de Motocyclisme (FIM) et sa Commission Tourisme et Loisirs (CTL).

La concentration aura lieu du 26 juillet au 29 juillet 2017 conformément au Code pour les Concentrations Touristiques (ci-après le CTG), Section Rallye FIM, aux Règlements de la FIM, au présent Règlement Particulier et au Code FIM de l'Environnement.

Règl. 1.1

L'organisation du Rallye FIM 2017 a été attribuée à :

Nom : SUNDSVALL MOTOR CYCLE CLUB
Adresse : C/O ANN-KATRIN NORDQVIST, KÖPENHAMNSVÄGEN 2,
86032 FAGERVIK, SWEDEN

Tél. : +46706975545 (Björn Nordqvist)
E-mail: info@fim-rally2017.com
Site web : www.fim-rally2017.com

Règl. 1.2 Composition du Comité Exécutif de la Concentration

Président du Jury FIM :	Niels Hansen
Membre(s) de la CTL :	Michael Weiss
Directeur du Rallye FIM 2017 :	Björn Nordqvist
Directeur adjoint :	Henrik Åhström
Commissaire de l'Environnement :	Kjell Eriksson
Équipe Résultats :	Franz Pintarich Stjepko Varga

La première réunion du Comité Exécutif (seulement pour les membres du comité et les membres CTL, pas pour les délégués) aura lieu le 25 juillet 2017 à 17.00h à

Adresse : FIRST HOTEL
STRANDGATAN 10, SUNDSVALL, SWEDEN
Coordonnées GPS: World Geodetic System 84 (WGS 84)
DG: 62.38957, 17.31368
DMS: N 62° 23' 22.45", E 17° 18' 49.25"

Les réunions avec les délégués seront annoncées après la réunion du comité.

Les réunions ultérieures seront fixées par le Comité Exécutif.



RALLYE FIM 2017

RÉGLEMENT PARTICULIER

Règl. 2 Participation au Rallye FIM

Conformément au CTG (Rallyes Articles 2 et 4).

Règl. 3 Inscriptions

Règl. 3.1

Les inscriptions individuelles se feront moyennant le formulaire mis à disposition à cet effet (ou la copie dudit formulaire) qui sera fourni aux FMN par l'organisateur (CTG Rallye Art. 5). Les FMN renverront les formulaires d'inscription à l'organisateur après vérification (voir adresse à la Règ.1.1).

Règl. 3.2

Les FMN y ajouteront une liste sommaire (feuille(s) Excel) contenant les informations suivantes :

- Noms des participants
- Le montant verse pour les droits d'inscriptions et l'hébergement (hôtel et camping)
- Les noms et adresses des clubs de motorcycle des participants
- La distance entre le siège du club jusqu'au centre Rallye
- Le nom, le numéro de licence et l'adresse e-mail du Délégué National

Règl. 4 Droit d'inscription

Le droit d'inscription est fixé par la Fédération du participant. Il est composé de la finance de l'organisateur de 185 Euros (€) plus les éventuels frais administratifs qui peuvent être ajoutés par la FMN. Le montant est fixé en Euros (€) ou l'équivalent dans la monnaie locale.

Les enfants entre les âges de 8 et 12 verseront 50% du droit d'inscription adulte. Les enfants en dessous de l'âge de 8 ans seront admis gratuitement.

Les droits d'inscription seront versés en entier (100%) par les FMN des participants avant le 15 avril 2017 sur le compte suivant:

Nom du Titulaire du Compte : SUNDSVALL MOTOR CYCLE CLUB
Adresse du Titulaire du Compte : C/O ANDERS BODIN
TRÄDGÅRDSGATAN 30
85232 SUNDSVALL, SWEDEN
Nom de la Banque : NORDEA



RALLYE FIM 2017

RÉGLEMENT PARTICULIER

Adresse de la banque :
BIC/SWIFT:
No de Compte/IBAN

KYRKOGATAN 15, 85231 SUNDSVALL, SWEDEN
NDEASESS
SE50 9500 0099 6042 0762 3499

Règl. 5 Date limite de clôture des inscriptions

La date limite pour la clôture pour les inscriptions et pour la réservation d'hébergements est le 15 avril 2017.

L'organisateur se réserve de droit de décliner les éventuelles inscriptions faites après la date de clôture des inscriptions.

Si l'organisateur accepte des inscriptions après le délai de clôture des inscriptions, une majoration de 25% au maximum du droit d'inscription pourra être imposée.

Si l'organisateur accepte les inscriptions sur place, une majoration de 25% sera imposée.

Règl. 6 Cadeaux, souvenirs et services à l'intention des participants

Chaque participant qui a versé les droits d'inscriptions à travers une FMN recevra les prestations suivantes :

- Un sac contenant un ou plusieurs cadeau(x) souvenir(s) et une médaille ou plaque
- Excursion(s) dans les environs
- Un programme d'animation
- Trois (3) dîners, un (1) repas de midi servi au restaurant et un (1) pique-nique (CTG Rallye Art. 6)

Règl. 7 Hébergement

Les réservations d'hôtel ou de camping seront effectuées moyennant le formulaire de réservation d'hébergement. Les montants dus pour l'hébergement seront versés en même temps que les frais d'inscription, c'est-à-dire avant le 15 avril 2017, sur le compte en banque cité à la Règl. 4.

Tous les paiements seront effectués en Euros (€) et couvriront les frais de transfert.

- 100% du prix de réservation du camping sera versé avec l'inscription.
- 100% du prix de réservation de l'hôtel sera versé avec l'inscription.

Règl. 8 Excursions/Avantages facultatifs

Les réservations pour les excursions facultatives doivent être effectuées en même temps que l'inscription sur le formulaire hébergement fourni (pour plus de détails voir Annexe "A").

Ces excursions facultatives doivent également être payées avant le 15 avril 2017.



RALLYE FIM 2017

RÉGLEMENT PARTICULIER

Il est possible de louer une tente pour la durée de la manifestation (pour plus de détails, voir Annexe "A")

Règl. 9 Centre d'Accueil/ Administratif

Le Centre d'Accueil/Administrative sera ouvert du 23 juillet 2017 au 29 juillet 2017

Adresse : HAMNPLANEN, SUNDSVALL
Coordonnées GPS : World Geodetic System 84 (WGS 84)
DG: 62.38865, 17.31904
DMS: N 62°23'19.2" E 17°19'08.5"

23 juillet 2017	de 12.00 midi à 20.00
24 juillet 2017	de 09.00 à 20.00
25 juillet 2017	de 09.00 à 22.00
26 juillet 2017	de 09.00 à 22.00
27 juillet 2017	de 09.00 à 20.00
28 juillet 2017	de 09.00 à 20.00
29 juillet 2017	de 00.80 à 12.00 midi

Les documents d'inscription et les véhicules des participants seront vérifiés au Centre d'Accueil au moment de l'arrivée. Les vignettes Meritum et Co-Meritum FIM seront également distribués à ce moment.

Les participants recevront une "carte de classement", similaire à leur carte d'identité, qui **DOIT** être déposée au Contrôle d'Arrivée.



RALLYE FIM 2017

RÈGLEMENT PARTICULIER

Règl. 10 Contrôle d'Arrivée

Le Contrôle d'Arrivée sera opérationnel le 26 juillet 2017 de 10:00 to 16:00 heures au centre de Sundsvall. Afin d'être classés, les participants doivent déposer la « carte de classement » distribuée antérieurement au Centre d'Accueil. Le formulaire d'inscription, que ce soit l'original ou une copie, ne sera pas accepté ni pris en compte pour le classement.

Règl. 11 Parc Fermé

Après le Contrôle d'Arrivée, les motocycles devront rester dans le Parc Fermé jusqu'à ce que la dernière nation ait passé le contrôle et le dernier hymne national ait été entonné. Les Participants peuvent ensuite quitter le Parc Fermé.

A la fin de la Parade des Nations également, le 28 juillet 2017, un parking sera prévu à l'endroit de l'arrivée au centre de Sundsvall entre 13:00 et 16:00 heures.

Règl. 12 Résultats et Classement

Selon le CTG (Rallyes Art. 15)

Règl. 13 Disqualification

Les participants peuvent être officiellement disqualifiés à la discrétion du Comité Exécutif de la Concentration si nécessaire.

Règl. 14 Cérémonie de Remise de Prix

Selon le CTG FIM (Rallye Art 25). Cette cérémonie aura lieu le soir du 28 juillet 2017. Cependant, les prix Meritum Junior et Inter-Club seront décernés le deuxième soir (27 juillet 2017).

Règl. 15 Délégués Nationaux

Chaque FMN participante devra nommer un délégué détenteur d'une licence de Commissaire Touristique. La nomination sera communiquée à l'organisateur par écrit au plus tard 15 jours avant la concentration. (Voir Art. 18.7 CTG Instructions aux Organismes et aux participants d'une Concentration Touristique Classique FIM Cat. A).

Voir également Règl. 3.2 du présent RP.



RALLYE FIM 2017

RÈGLEMENT PARTICULIER

Règl. 16 Annulation de la Concentration

Conformément au CTG (Rallye Art. 9), l'organisateur peut annuler la concentration :

- si, lors de la clôture des inscriptions, le nombre d'inscription est en dessous de 1000
- en cas de nécessité absolue.

En cas d'annulation de la concentration, les participants qui ont transmis leurs formulaires d'inscriptions avant la date limite seront informés.

Règl. 17 Généralités

Annulation d'inscription

Dans le cas de l'annulation d'une inscription individuelle, l'annulation doit être effectuée par l'intermédiaire de la FMN du participant et transmise à l'Organisateur au plus tard le 31 mai 2017. Dans ce cas, le 90% des droits d'inscriptions sera remboursé. Si l'annulation intervient entre le 1 juin et le 30 juin 2017, seul le 50% sera remboursé.

Règl. 18 Responsabilité des Participants

Conformément au CTG (Rallye Art.14) et Art.19 (Concentrations Touristiques catégorie A). Les participants doivent également respecter la réglementation des autorités locales et les règles de l'Organisation pendant la concentration.

Règl. 19 Protection de l'Environnement

Les participants du Rallye FIM sont des ambassadeurs motocyclistes de leur pays et il est attendu d'eux qu'ils respectent les autres usagers de la route (CTG Rallye Art. 3)

Ils doivent également se conformer à l'Article 11.2 du Code de l'Environnement – Comportement des Motocyclistes.

Adopter une comportement respectueux sur le routes

- Les motocyclistes individuels doivent adopter des habitudes de conduite qui permettent une intégration complète avec les autres types d'utilisateurs de la route.



RALLYE FIM 2017

RÉGLEMENT PARTICULIER

- Roulez comme un professionnel en adoptant une allure tranquille et discrète.
- Privilégiez la sécurité et évitez toute conduite agressive et compétitive. Rappelez-vous que les routes publiques ne sont pas des circuits.

Nuisance sonore

- Utilisez un système d'échappement standard ou un système de réchange peu bruyant et maintenez les systèmes audio à un niveau peu élevé.
- Conduisez poliment et limiter la pollution sonore en utilisant votre klaxon seulement en cas d'urgence.

Respect de l'Environnement

- Protégez la faune sauvage et son habitat naturel en roulant seulement sur les routes ouvertes aux motocyclistes.
- Respectez la nature en évitant de rouler sur chemins qui pourraient être endommagés au point de ne plus pouvoir se rétablir naturellement.
- Assurez-vous que vos huiles, batteries et autres matériaux recyclables sont correctement recyclés.
- Économisez l'essence et réduisez la pollution en évitant de laisser tourner le moteur à l'arrêt de manière inutile.
- Encouragez une utilisation rationnelle du carburant et de l'espace en utilisant des motocycles à la place des voitures.

Sundsvall 14-10-2016

Directeur du Rallye FIM 2017:

Björn Nordqvist